

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

TABLE DES MATIERES	1
INTRODUCTION	1
DE LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI.....	3
CADRE LEGAL : REGLEMENTATION EN MATIERE DE PLACEMENT ET DEFINITIONS	3
MISE EN ŒUVRE : PREPARATION DE L'ENQUETE QUALITATIVE.....	4
METHODOLOGIE : DESCRIPTION DE L'ENQUETE	5
LES OBJECTIFS POURSUIVIS.....	5
LES AGENCES INTERROGÉES	5
LES MODES DE PASSATION	5
LE RAPPORT ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS.....	5
LES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES	6
RAPPORT : PRINCIPAUX OBJECTIFS	6

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DONNÉES ANNUELLES

INFORMATIONS GENERALES	8
DONNEES ANNUELLES	8
MOTIF DE RECOURS AUX TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES.....	8
SECTEUR D'ACTIVITÉS	8

RÉSULTATS DES AGENCES DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE

PARTICIPATION DES AGENCES.....	10
NOMBRE DE CONTRATS GERES PAR LES AGENCES	11
MÉTIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS	12
MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PARTICULIERS	12
MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES ENTREPRISES	16
MÉTIERS POUR LESQUELS IL Y A LE PLUS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	22
DEGRÉ, FRÉQUENCE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS.....	26
DEGRÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	27
FRÉQUENCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	29
CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	31

ANALYSE HISTORIQUE DES MÉTIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS

MÉTIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS ENTRE 2013 ET 2017.....	35
--	----

INTRODUCTION

*Rapport qualitatif réalisé dans le cadre de l'agrément des agences de travail intérimaire
soumis aux membres de la Chambre de concertation pour validation.*

DE LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

La connaissance des composantes, des dynamiques et des modes de régulation du marché de l'emploi wallon est un enjeu majeur pour le développement économique et social de la Wallonie. La compréhension du marché relatif aux activités des agences de placement et des agences de travail intérimaire implique une plus grande transparence de la part de ses acteurs : services publics, entreprises, travailleurs, agences de placement, agences de travail intérimaire, etc.

Si de nombreuses entreprises parviennent à pourvoir rapidement leurs postes vacants, pour certains métiers ou fonctions, des difficultés de recrutement, voire des pénuries de main-d'œuvre, sont observées. Le rôle des agences de placement et des agences de travail intérimaire est de faciliter la rencontre entre l'offre d'emploi des entreprises et/ou la demande d'emploi des particuliers.

À la fois acteurs et observateurs des mécanismes d'appariement, les intermédiaires du marché de l'emploi jouent un rôle de plus en plus important dans l'accompagnement et le placement des personnes tout en contribuant au développement économique des entreprises. Conscient de ces enjeux, le Gouvernement a mis en œuvre une gestion mixte du marché, renforçant les collaborations entre les acteurs publics, les acteurs privés et les travailleurs.

Dans ce contexte, divers outils sont mis au point pour appréhender les réalités complexes et recueillir diverses données. Ainsi, des flux administratifs (bases de données, données quantitatives, etc.), des enquêtes rendent compte aujourd'hui de la situation ou des évolutions du marché.

Ces moyens comprennent une *enquête qualitative annuelle* qui identifie les difficultés rencontrées par les employeurs pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre ainsi que par les particuliers qui recherchent un emploi. Cette enquête recueille les informations relatives à la profession recherchée par les travailleurs et au niveau d'exigence des employeurs en matière d'expérience ou de qualification des travailleurs, telles qu'appréhendées par les agences de placement et par les agences de travail intérimaire.

CADRE LEGAL : REGLEMENTATION EN MATIERE DE PLACEMENT ET DEFINITIONS

L'enquête dont les résultats sont présentés ici prend place dans le cadre de la réglementation de l'activité de placement en Wallonie. Cette réglementation impose à chaque agence de placement et chaque agence de travail intérimaire la compétence professionnelle, la protection des travailleurs et la qualité des prestations. Elle transpose les nouvelles normes de l'organisation internationale du travail (convention n° 181 de l'OIT concernant les agences d'emploi) et s'applique au territoire de la Wallonie (hors Communauté germanophone).

Le décret s'applique, à toute agence de placement et à toute agence de travail intérimaire. Il ne s'applique pas aux services publics de l'emploi, au bureau de sélection des services publics fédéraux ou régionaux, aux services de placement des gens de mer, aux centres publics d'action sociale, aux Universités et Hautes Ecoles, aux Ecoles supérieures des Arts et aux Instituts supérieurs d'Architecture, aux Missions régionales pour l'emploi ni aux entreprises d'insertion.

L'agence de placement est définie comme la personne morale ou la personne physique qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, les services de placement détaillés ci-après (2 à 7), sous quelque dénomination que ce soit, à titre principal ou accessoire, à titre onéreux ou gratuit.

L'agence de travail intérimaire est la personne physique ou la personne morale constituée sous une forme commerciale qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, le service de travail intérimaire.

Bases légales

Décret du 3 avril 2009, relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement.

Arrêté d'exécution du Gouvernement wallon du 10 décembre 2009.

Sept types de services font ainsi l'objet d'agrèments/d'enregistrements spécifiques :

- le service de travail intérimaire (1) ;
- le service de recherche d'emploi (2) ;
- le service de recrutement et de sélection (3) ;
- le service d'insertion (4) ;
- le service d'outplacement (5) ;
- le service de placement de sportifs professionnels (6) ;
- le service de placement d'artistes de spectacle (7).

Le travailleur est défini comme la personne physique prestant ou cherchant à prester une activité professionnelle sous l'autorité d'un employeur ou à titre indépendant.

L'employeur désigne toute personne physique ou morale faisant appel aux services prestés par une agence de placement ou fixant des tâches et qui en supervise l'exécution.

« L'agence de travail intérimaire agréée est tenue de fournir aux Services que le Gouvernement désigne et selon les modalités qu'il détermine les données utiles à la transparence du marché régional du travail. »

Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre IV, section 2, article 12.

Par utilisateur, on entend toute personne physique ou morale pour laquelle et sous le contrôle et la direction de laquelle un travailleur intérimaire travaille de manière temporaire.

Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre I, article 1.

Le Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la DGO6 du Service Public de Wallonie gère et assure le suivi de l'ensemble des dossiers d'agrément¹. Les agences de travail intérimaire qui font l'objet du présent rapport qualitatif, sont tenues de respecter une série de conditions détaillées dans le décret.

MISE EN ŒUVRE : PREPARATION DE L'ENQUETE QUALITATIVE

Le Gouvernement a institué une « Chambre de concertation », prévue dans le décret du 3 avril 2009 (chapitre VI, article 14, §4). Cette Chambre organise la concertation avec les agences de placement et les agences de travail intérimaire dans différents domaines dont la diffusion d'information dans le cadre de la transparence du marché de l'emploi régional.

Outre un Président et un Vice-Président, la Chambre de concertation regroupe des représentants :

- des organisations représentatives des employeurs ;
- des organisations représentatives des travailleurs ;
- du membre du Gouvernement qui a l'emploi dans ses attributions ;
- des Services du Gouvernement wallon ;
- du Forem ;
- de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps).

Le rapport utilisé pour l'enquête qualitative a été préparé et validé par la Chambre de concertation. Le routage et l'organisation logistique de l'enquête ont été intégralement pris en charge par le Service Public de Wallonie (DGO6). Depuis la mise en place d'un rapport en ligne en 2014, Federgon, la fédération des partenaires de l'emploi, ne collecte plus de données auprès de ses membres. La préparation du dispositif d'enquête, le nettoyage, le traitement des données, la production des tableaux de données et la rédaction de ce rapport ont été réalisés par le service Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi du Forem.

Le recueil des données auprès des agences de placement et des agences de travail intérimaire a été réalisé sous la supervision de la Chambre de concertation. Le présent rapport présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des agences agréées de travail intérimaire. Les agences de placement enregistrées font l'objet d'un rapport distinct.

¹ Le lecteur intéressé trouvera plus d'informations sur la législation et les conditions d'octroi d'agrément à l'adresse : <http://emploi.wallonie.be/home/creation-demploi/agences-de-placement.html>

METHODOLOGIE : DESCRIPTION DE L'ENQUETE

Définitions

Agence de travail intérimaire :

La personne physique ou la personne morale constituée sous une forme commerciale qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, le service de travail intérimaire.

Service de travail intérimaire :

L'embauche de travailleurs, effectuée par une agence de travail intérimaire, afin de les mettre à disposition d'utilisateurs en vue de l'exécution d'un travail temporaire autorisé par ou en vertu du Chapitre II de la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à la disposition d'utilisateurs.

Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre I, article 1.

Bureau :

Siège d'exploitation d'une agence.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Identifier les métiers pour lesquels des emplois sont offerts par les employeurs/des attentes sont formulées par les particuliers ;
- Identifier les profils proposés par les particuliers et ceux recherchés par les entreprises ;
- Identifier les métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutement, d'insertion, de recherche d'emploi, de réorientation, etc. ;
- Identifier les raisons perçues par les agences de travail intérimaire de ces difficultés (autant du chef des particuliers que des entreprises).

LES AGENCES INTERROGÉES

Devaient répondre aux enquêtes 2017, les agences de travail intérimaire :

- agréées par la Wallonie ;
- actives sur le territoire wallon (hors Communauté germanophone) ;
- ayant exercé une activité au cours de l'année 2017.

LES MODES DE PASSATION

Depuis 2014, les données sont recueillies via une application en ligne gérée par le Service Public de Wallonie (DGO6) mais les agences ont encore le choix de remettre leur rapport sous format papier.

LE RAPPORT ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les données transmises par le Service Public de Wallonie (DGO6) se présentent sous la structure suivante :

- informations générales², à savoir :
 - numéro d'agrément,
 - année du rapport d'activité,
 - numéro de dossier ;
- données annuelles concernant les intérimaires et les utilisateurs, à savoir :
 - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au 1^{er} janvier de l'année du rapport,
 - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au cours de l'année du rapport,
 - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat et au 31 décembre de l'année du rapport,
 - nombre d'utilisateurs établis sur le territoire de la région wallonne de langue française,
 - nombre total d'heures prestées en région wallonne de langue française au cours de l'année étudiée,
 - nombre total d'heures payées en région wallonne de langue française,
 - nombre d'entreprises utilisatrices ayant occupé des travailleurs intérimaires pour un nombre total d'heures supérieur à 40 % du nombre total d'heures prestées,
 - nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en région wallonne de langue française selon le motif de recours aux travailleurs intérimaires,
 - nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en région wallonne de langue française selon le secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice ;
- données sur les efforts accomplis par l'agence en matière de formation continue de ses travailleurs fixes, à savoir (non analysées dans ce rapport) :
 - intitulé de la formation,
 - nombre de travailleurs concernés,
 - nombre d'heures de formation et coût de la formation ;
- données utiles à la transparence du marché de l'emploi, à savoir :

² Les données signalétiques des agences (nom de l'agence, numéro d'entreprise et adresse) n'ont pas été communiquées au Forem.

- nombre de contrats gérés par l'agence,
- principaux métiers pour lesquels des demandes sont formulées par les employeurs,
- principaux métiers pour lesquels des demandes sont formulées par les particuliers,
- métiers pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement, fréquences et causes de ces difficultés telles que perçues par les agences (tant au niveau du profil des candidats que des exigences réclamées par les employeurs).

L'enquête qualitative est réalisée à partir de questions semi-ouvertes faisant appel à l'expérience des répondants (pour les métiers les plus demandés dans les offres et les demandes d'emploi, les métiers en difficulté de recrutement ainsi que les métiers qui ont permis un accès au marché du travail) et des questions fermées (sur le degré, la fréquence et les causes des difficultés évoquées). Les données recueillies ont été analysées selon une approche tant quantitative que qualitative. En effet, certaines questions relevaient de comptage³ (par exemple, « *quel était le nombre de contrats gérés par le bureau au cours de l'année de référence ?* »). Les réponses se sont vues attribuer des codes afin de permettre des agrégations statistiques.

Afin d'homogénéiser l'encodage des intitulés des métiers entre les différentes agences, une liste arborescente de plus de 850 métiers est associée au rapport. Cette liste est issue du Référentiel Emploi Métier développé par le Forem et permet d'agrèger les métiers par catégories professionnelles. Une interface électronique permet d'accéder à un choix réduit de métiers après avoir introduit une partie de mot-clé ou une acception coutumière à l'agence pour dénommer un métier.

À noter que le formulaire de rapport d'activités à destination des agences agréées de travail intérimaire a été révisé en 2019 et est donc encore sans effet sur les résultats de l'enquête 2018 (données 2017).

Ce rapport présente un état des lieux du marché du travail intérimaire en 2017 : 110 rapports d'activité complétés ont été restitués en 2018 (avec activité en Wallonie en 2017). Des informations sur les non-réponses aux questions spécifiques sont indiquées dans le rapport lorsque des nuances sont nécessaires.

³ Les volumes communiqués par les agences peuvent être reconstruits ; il peut s'agir tant d'une information stockée dans une base de données que d'une estimation basée sur le souvenir.

LES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Toute enquête de terrain présente des biais. Dans une enquête qualitative à portée rétrospective, par définition, les réponses apportées par les répondants peuvent être reconstruites. Cette observation est importante à mentionner, d'autant plus que la période de collecte des données est éloignée de la période de référence par intervalle de plus de six mois. Les données peuvent donc appartenir au domaine des représentations mentales autant qu'au domaine de l'observation objective. L'approche qualitative vise avant tout à recueillir des informations fines, précises et réfléchies sur le thème abordé. Les volumes demandés, en lien avec les déclarations des répondants, permettent d'affiner ces représentations.

RAPPORT : PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce rapport décrit les principaux résultats de l'exercice 2018 relatif aux données de 2017 et pour lesquels la collecte a été réalisée au second semestre 2018. Tout en présentant des aspects méthodologiques et techniques incitant à la rigueur, l'abord quantitatif se veut plus descriptif que statistique. Il propose une vue globale des résultats de l'enquête qualitative : les métiers qui font l'objet de demandes de la part des particuliers et d'offres de la part des employeurs ; les difficultés de recrutement, ... tels qu'appréhendés par les agences agréées de travail intérimaire en Wallonie. L'analyse permet aussi de comparer les résultats avec ceux des années antérieures (depuis 2013).

Enfin, ce rapport ne vise pas à mettre en perspective les données recueillies dans le cadre de cette enquête qualitative avec des données ou informations provenant d'autres sources.

Pour rappel, les agences de placement enregistrées font l'objet d'un rapport distinct.

INFORMATIONS GENERALES ET DONNEES ANNUELLES

INFORMATIONS GENERALES

Tableau 1 – Nombre d’agences ayant rendu un rapport d’activité complété, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d’agences ayant rendu un rapport d’activité complété	74	95	95	98	110

Au total, 110 agences de travail intérimaire ont remis un rapport d’activité complété pour 2017 (avec activité en Wallonie en 2017).

DONNEES ANNUELLES

Tableau 2 – Nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat, d’utilisateurs, d’heures prestées et d’heures payées en Wallonie de langue française, 2013-2017

	2017	Evol. 2013-17 (en %)	Evol. 2016-17 (en %)
Nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au cours de l’année du rapport	236.411	+24,3%	+19,3%
Nombre total d’utilisateurs établis sur le territoire de la Wallonie de langue française	31.816	+46,2%	-11,2%
Nombre total d’heures prestées en Wallonie de langue française au cours de l’année étudiée	35.018.458	+20,4%	+0,2%
Nombre total d’heures payées en Wallonie de langue française	39.749.575	+28,5%	+6,7%

Sur la période 2013 à 2017, des augmentations sont observées en termes de personnes ayant conclu un contrat, d’utilisateurs, d’heures prestées et d’heures payées. Entre 2016 et 2017, on note toutefois une diminution du nombre d’utilisateurs (-11,2 %). Par ailleurs, le nombre d’heures prestées est resté stable.

En 2017, le nombre d’entreprises utilisatrices ayant occupé des travailleurs intérimaires pour un nombre total d’heures supérieur à 40 % du nombre total d’heures prestées s’élève à 298.

MOTIF DE RECOURS AUX TRAVAILLEURS INTERIMAIRES

Tableau 3 – Nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d’un utilisateur en Wallonie de langue française selon le motif d’occupation, 2013-2017

	2017		Evol. 2013-17 (en p. p.)	Evol. 2016-17 (en p. p.)
	Total	%		
Remplacement d’un travailleur permanent	174.102	38,8%	-0,9	+2,6
Surcroît temporaire de travail	262.44	58,4%	+3,8	-2,0
Exécution d’un travail exceptionnel	7.147	1,6%	-3,1	-1,5
Prestations artistiques pour le compte d’un utilisateur occasionnel	5.485	1,2%	+0,2	+0,9
Total	449.180	100%		

Le premier motif de recours à un travailleur intérimaire est le surcroît temporaire de travail (58,4 %). Le remplacement d’un travailleur permanent vient en seconde position (38,8 %).

SECTEUR D'ACTIVITES

Tableau 4 – Nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en Wallonie de langue française selon le secteur d'activités⁴ (uniquement les commissions paritaires comptant au moins 2.000 travailleurs intérimaires sont considérées ici), 2013-2017

L'information est connue pour 97,3 % des travailleurs intérimaires en 2017, contre 94,1 % en 2016. Au total, quelques 109 commissions paritaires différentes ont été citées, contre 106 en 2016.

Les parts relatives aux CP201 (commerce de détail indépendant), 302 (industrie hôtelière) et 140 (transport) augmentent sur la période 2013 à 2017, tandis que celles relatives aux CP 200 (auxiliaire pour employés) et 111 (constructions métallique, mécanique et électrique) diminuent.

N°	Commission paritaire (CP)	2017		Evol. 2013-17 (en p. p.)	Evol. 2016-17 (en p. p.)
		Total	%		
201	CP du commerce de détail indépendant	70.404	16,1%	+7,3%	+5,6%
302	CP de l'industrie hôtelière	57.570	13,2%	+3,4%	+3,1%
140	CP du transport	49.229	11,3%	+5,7%	+3,3%
200	CP auxiliaire pour employés	39.039	8,9%	-0,9%	-1,8%
118	CP de l'industrie alimentaire	36.197	8,3%	+0,3%	-0,2%
111	CP des constructions métallique, mécanique et électrique	21.312	4,9%	-0,9%	+0,2%
333	CP pour les attractions touristiques	18.374	4,2%	+3,9%	+3,2%
149	CP des secteurs connexes aux constructions métallique, mécanique et électrique	13.990	3,2%	+0,6%	+0,0%
202	CP pour les employés du commerce de détail alimentaire	12.893	2,9%	-1,6%	-0,3%
311	CP des grandes entreprises de vente au détail	12.439	2,8%	-3,2%	-3,8%
124	CP de la construction	10.749	2,5%	+0,7%	+0,2%
119	CP du commerce alimentaire	9.728	2,2%	-0,9%	-0,4%
116	CP de l'industrie chimique	9.230	2,1%	-0,9%	-0,4%
100	CP auxiliaire pour ouvriers	8.358	1,9%	-3,7%	-1,4%
121	CP pour les entreprises de nettoyage et de désinfection	6.558	1,5%	-2,2%	-1,1%
126	CP de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois	4.211	1,0%	+0,0%	+0,2%
207	CP pour employés de l'industrie chimique	3.967	0,9%	-0,3%	-0,8%
145	CP pour les entreprises horticoles	3.626	0,8%	+0,2%	-0,1%
330	CP des établissements et des services de santé	3.402	0,8%	-1,2%	-1,3%
209	CP pour employés des fabrications métalliques	3.323	0,8%	-0,3%	-0,1%
112	CP des entreprises de garage	2.768	0,6%	-0,6%	-0,6%
226	CP pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes	2.736	0,6%	-0,6%	-0,1%
115	CP de l'industrie verrière	2.254	0,5%	+0,1%	+0,1%
120	CP de l'industrie textile	2.127	0,5%	+0,0%	+0,2%
142	CP pour les entreprises de valorisation de matières premières de récupération	2.080	0,5%	-0,2%	-0,1%
125	CP de l'industrie du bois	2.079	0,5%	+0,2%	+0,2%
Autres		28.582	6,5%	-3,6%	-5,0%
Sous-total		437.225	100%		
Indéterminé		11.955			
TOTAL		449.180			

⁴ Les sous-commissions paritaires ont été regroupées dans ce tableau au niveau de la commission paritaire.

**RESULTATS DES AGENCES
AGREEES DE TRAVAIL
INTERIMAIRE**

PARTICIPATION DES AGENCES

Tableau 5 – Nombre de rapports d’activités rendus complétés et rapports exploités, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de rapports d’activité rendus complétés	74	95	95	98	110
Nombre de rapports sans données utiles à la transparence du marché régional	10	3	2	0	3
Nombre de rapports exploités dans le cadre de la transparence du marché régional	64	92	93	98	107

107 rapports parmi les 110 rapports d’activité rendus complétés en 2017 (données 2017) contenaient des données utiles à la transparence du marché de l’emploi.

Tableau 6 – Nombre d’agences de travail intérimaire selon leur taille (en nombre de contrats gérés), 2013-2017

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des agences de travail intérimaire en fonction du nombre de contrats gérés. Plusieurs tailles ont été définies, en fonction du volume de demandes traitées.

Taille (en contrats gérés par l’agence)	2017		Evol. 2013-17	Evol. 2016-17
	Nombre	%		
0 ou non réponse	0	0,0%	-1	-2
1 à 9	5	4,7%	+2	+0
10 à 49	9	8,4%	+5	+3
50 à 99	2	1,9%	+1	-1
100 à 199	5	4,7%	+2	1
200 à 499	15	14,0%	+2	+0
500 à 999	7	6,5%	+0	+3
1.000 à 1.999	8	7,5%	+2	+1
2.000 à 4.999	10	9,3%	+0	-4
5.000 à 9.999	9	8,4%	+8	+1
10.000 et plus	37	34,6%	+22	+7
TOTAL	107	100,0%	+43	+9

En 2017, 37 agences de travail intérimaire ont géré 10.000 contrats et plus, contre 30 en 2016.

NOMBRE DE CONTRATS GERES PAR LES AGENCES

Tableau 7 – Nombre de contrats gérés selon la taille des agences de travail intérimaire (en nombre de contrats gérés), 2013-2017

Taille (en contrats gérés par l’agence)	2017		Evol. 2013-17 (en p. p.)	Evol. 2016-17 (en p. p.)
	Nombre	%		
Moins de 10.000	120.695	3,9%	+1,5	-1,6
10.000-49.999	444.557	14,4%	+5,5	-7,9
50.000-99.999	915.182	29,6%	+22,2	+9,4
100.000-199.999	132.533	4,3%	+4,3	-6,4
200.000-499.999	1.480.467	47,9%	+26,3	+6,6
500.000 et plus	0	0,0%	-59,9	+0,0
TOTAL	3.093.434	100,0%		

Selon ces rapports d’activité, au total, 3.093.434 contrats ont été gérés en 2017 par les 107 agences de travail intérimaire ayant complété la partie utile à la transparence du marché de l’emploi, soit 34,8 % de plus qu’en 2016. 34,6 % des agences de travail intérimaire ont géré 10.000 contrats et plus chacune, soit à elles seules 96,1 % du total des contrats. Par rapport à 2016, on observe notamment une diminution de la part relative aux agences de travail ayant géré entre 100.000 et 200.000 contrats (-6,4 p.p.), au profit des agences ayant géré entre 200.000 et 500.000 contrats (+6,6 p.p.).

MÉTIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS

MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PARTICULIERS

Le rapport recueille par évocation : une liste de métiers ; pour chaque métier évoqué, le volume estimé de candidats inscrits. La notion de candidat est ici utilisée pour quantifier l'offre de travail intérimaire des particuliers. À noter qu'une même personne peut s'inscrire pour le même métier dans plusieurs agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important. Cet indicateur doit dès lors être interprété avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à 15 métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. S'ils ne trouvent pas l'intitulé recherché, ils peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers proposées dans le rapport. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux les plus demandés par les particuliers.

Tableau 8 – Nombre de citations, de candidats et taux de remplissage, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de citations ⁵	232	302	331	302	341
Nombre de métiers différents parmi les citations ⁶	89	112	111	102	115
Nombre total de candidats ⁷	137.867	159.964	196.736	164.972	247.802 ⁸
Taux de remplissage ⁹	24,2%	21,9%	23,7%	21%	21,2%

⁵ Dont 5 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2017. En volume, cela représente 6.820 candidats.

⁶ En ROME 5 chiffres.

⁷ Cette information est manquante pour 7 citations.

⁸ Deux agences, en 2017, ont remis des volumes très importants. Après vérification auprès d'elles, les volumes ayant été confirmés, les chiffres communiqués ont été maintenus.

⁹ Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

Tableau 9 – Nombre de candidats selon le groupe professionnel, 2017

En 2017, cinq groupes professionnels font l'objet chacun de plus de 10.000 demandes de particuliers et représentent à eux seuls 85,4 % des candidats : les services aux entreprises et aux collectivités, la logistique, la distribution et la vente, les services administratifs et commerciaux ainsi que la chimie et énergie.

Les groupes professionnels les plus demandés par les candidats, sur la base du nombre de citations en 2017, sont, dans l'ordre : la logistique, les services administratifs et commerciaux, la distribution et la vente, le gros œuvre et les travaux publics ainsi que l'Horeca. Ces groupes font l'objet chacun d'au moins 21 citations. Ensemble, ils représentent 58 % du total des citations de métiers.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de candidats
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	17	76.979
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	49	61.546
Distribution et vente	38	39.156
Srv. Admin. et commerciaux	49	17.278
Chimie et énergie	5	10.940
Fonctions transsectorielles industries de process	8	6.867
Mécanique et travail métaux	15	5.999
HORECA	21	5.389
Transport terrestre et aérien	10	4.061
Forces vente	2	2.845
Gros œuvre et travaux publics	38	2.815
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	9	1.919
Srv. Personnes	9	1.393
Agriculture et pêche	5	1.264
Santé (prof. paramédicales)	5	757
Arts et spectacle	6	380
Second œuvre	14	208
Formation initiale et continue	2	168
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	1	150
Cadres de production	3	149
Cadres admin. et prof. communication	8	147
Entretien Maintenance	4	135
Artisans (alimentation, habillement et autres)	2	91
Techniciens de production et fabrication	3	90
Techniciens d'installation, maintenance	2	56
Informatique	3	55
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	3	50
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	2	36
Electricité et électronique	1	29
Santé (prof. médicales)	1	21
Maîtrise industrielle	1	9
Total tous groupes professionnels	336	240.982
Inconnu	5	6.820
TOTAL	341	247.802

Tableau 10 – Nombre de candidats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 200 candidats), 2017

40 métiers comptent plus de 200 candidats en 2017.

Les métiers dans lesquels le plus de candidats sont inscrits en 2017 sont : technicien de surface, agent de sécurité/steward urbain, cariste/manutentionnaire, magasinier et employé administratif/aide-comptable. Chacun compte plus de 14.000 candidats.

Les métiers les plus cités en 2017 sont : employé administratif/aide-comptable, cariste/manutentionnaire, magasinier, technicien de surface et réassortisseur. Chacun est cité au moins 11 fois.

Note : Dans le tableau ci-contre, seuls sont indiqués les métiers enregistrant au moins 200 candidats. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.

Groupe professionnel	Métier (au moins 200 candidats)	Nombre de citations	Nombre de candidats
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	Technicien(ne) de surface	15	46.063
	Agent(e) de sécurité, Steward urbain	1	30.878
	Total groupe professionnel	17	76.979
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	Cariste, Manutentionnaire	24	37.708
	Magasinier	23	22.797
	Opérateur(rice) de manœuvre du réseau ferré	1	1.034
	Total groupe professionnel	49	61.546
Distribution et vente	Vendeur(se) en alimentation générale	4	8.295
	Opérateur(rice) call-center	9	8.053
	Réassortisseur(se)	11	8.005
	Caissier(ère) de libre-service	5	6.566
	Vendeur(se) en prod. utilitaires, outillage	2	4.147
	Vendeur(se) détaillant en produits frais	3	2.356
	Vendeur(se) grossiste en produits frais	1	1.101
	Vendeur(se) en équipement de la personne	2	442
	Total groupe professionnel	38	39.156
Srv. Admin. et commerciaux	Employé(e) administratif, aide-comptable	25	14.865
	Agent(e) d'administration publique, Facteur	1	1.373
	Secrétaire spécialisé(e)	4	486
	Secrétaire généraliste	10	477
	Total groupe professionnel	49	17.278
Chimie et énergie	Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	4	10.890
	Total groupe professionnel	5	10.940
Fonctions transsectorielles industries de process	Agent(e) main de finition, contrôle et conditionnement	5	6.609
	Total groupe professionnel	8	6.867
Mécanique et travail métaux	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	5	3.385
	Ajusteur(se)-mécanicien(ne)	1	2.398
	Total groupe professionnel	15	5.999

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 200 candidats)	Nombre de citations	Nombre de candidats
HORECA	Serveur(se) en restauration, Chef de rang	8	2.587
	Réceptionniste d'établissement hôtelier, de centre d'hébergement	1	1.399
	Serveur(se) de bar-brasserie	2	753
	Commis de cuisine, cuisine	6	455
	Total groupe professionnel	21	5.389
Transport terrestre et aérien	Chauffeur-livreur	5	2.364
	Chauffeur de poids lourd	2	1.400
	Hôtesse de l'air/steward	1	200
	Total groupe professionnel	10	4.061
Forces vente	Vendeur(se) à domicile	1	2.800
	Total groupe professionnel	2	2.845
Gros œuvre et travaux publics	Manœuvre en construction - bâtiment	17	2.067
	Coffreur(se), Ferrailleur(se), Chapiste	2	306
	Total groupe professionnel	38	2.815
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	Agent immobilier	1	1.113
	Responsable des ventes	1	372
	Opérateur(rice) sur marché de capitaux, trader	1	250
	Total groupe professionnel	9	1.919
Srv. Personnes	Aide-ménager(ère)	4	1.005
	Ouvrier(ère) d'entretien du bâtiment, Assistant(e) ménager(ère) en collectivité, Assistant(e) logistique en milieu hospitalier	4	230
	Total groupe professionnel	9	1.393
Agriculture et pêche	Ouvrier(ère) saisonnier agricole et horticole	1	764
	Marin des mers	3	451
	Total groupe professionnel	5	1.264
Santé (prof. paramédicales)	Infirmier(ère) en soins généraux	2	534
	Total groupe professionnel	5	757
Arts et spectacle	Producteur(rice) spectacle	3	278
	Total groupe professionnel	6	380
Autres		50	1.394
Total tous groupes professionnels		336	240.982
Inconnu		5	6.820
TOTAL		341	247.802

MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES ENTREPRISES

Le rapport recueille, par évocation, une liste de métiers et pour chaque métier, le volume estimé de contrats. La notion de contrat est utilisée ici pour quantifier la demande de travail intérimaire des employeurs. Les contrats peuvent être liés à diverses prestations de durée variable ; il arrive que plusieurs contrats se rapportent au même travailleur et/ou au même métier. À noter que le nombre de demandes n'ayant pas abouti à un contrat (« demandes sans contrats »), n'est pas une information systématiquement enregistrée par les agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important. Cet indicateur doit dès lors être interprété avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à 15 métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. S'ils ne trouvent pas l'intitulé recherché, ils peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux les plus demandés par les entreprises.

Tableau 11 – Nombre de citations, de contrats et taux de remplissage, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de citations ¹⁰	209	289	337	340	348
Nombre de métiers différents parmi les citations ¹¹	88	116	122	119	119
Nombre total de contrats ¹²	230.750	313.696	347.229	446.721	435.706
Taux de remplissage ¹³	21,8%	20,9%	24,2%	23,1%	21,7%

¹⁰ Dont 2 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2017. En volume, cela représente 755 contrats.

¹¹ En ROME 5 chiffres.

¹² Cette information est manquante pour une citation.

¹³ Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

Tableau 12 – Nombre de contrats selon le groupe professionnel, 2017

Les groupes professionnels les plus importants en termes de contrats en 2017 sont : la distribution et la vente, la logistique, les services aux entreprises et à la collectivité, la chimie et l'énergie ainsi que l'Horeca. Ces 5 groupes professionnels ont chacun fait l'objet de plus de 35.000 contrats. Ils comptabilisent globalement 62,9 % de l'ensemble des contrats.

Le top 5 réalisé en 2017 sur la base des citations reprend le gros œuvre et les travaux publics, les services administratifs et commerciaux, la logistique, la distribution et la vente et le second œuvre. Ces groupes sont cités au moins 22 fois.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de contrats
Distribution et vente	27	82.713
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	29	77.073
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	13	40.022
Chimie et énergie	4	38.109
HORECA	18	35.789
Srv. Admin. et commerciaux	44	30.919
Santé (prof. paramédicales)	8	21.633
Transport terrestre et aérien	15	20.076
Entretien Maintenance	15	14.320
Mécanique et travail métaux	20	14.310
Gros œuvre et travaux publics	48	13.551
Srv. Personnes	3	10.424
Agriculture et pêche	4	6.675
Artisans (alimentation, habillement et autres)	5	5.972
Second œuvre	22	5.630
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	9	4.338
Forces vente	6	3.300
Techniciens d'installation, maintenance	6	3.102
Electricité et électronique	10	2.143
Fonctions transsectorielles industries de process	5	1.244
Techniciens de production et fabrication	4	826
Arts et spectacle	6	687
Cadres admin. et prof. communication	6	557
Cadres de production	4	403
Artisans matériaux	1	270
Métallurgie et industries lourdes	1	255
Formation initiale et continue	1	147
Santé (prof. médicales)	1	113
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	1	97
Informatique	4	76
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	2	62
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	2	45
Cadres dirigeants	1	40
Autres industries (graphiques, ameublement)	1	30
Total tous groupes professionnels	346	434.951
Inconnu	2	755
TOTAL	348	435.706

Tableau 13 - Nombre de contrats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 1.500 contrats), 2017

37 métiers comptent au moins 1.500 contrats en 2017.

Les métiers pour lesquels le plus de contrats sont signés en 2017 sont : magasinier, technicien de surface, opérateur call-center, cariste/manutentionnaire, serveur en restauration/chef de rang et opérateur de production en industrie alimentaire. Chacun compte plus de 20.000 contrats.

Les métiers les plus cités en 2017 sont : manœuvre en construction/bâtiment, employé administratif/aide-comptable, cariste/manutentionnaire, secrétaire généraliste. Chacun a été cité au moins 11 fois.

Note : Dans le tableau ci-contre, seuls sont indiqués les métiers enregistrant au moins 1.500 contrats. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.

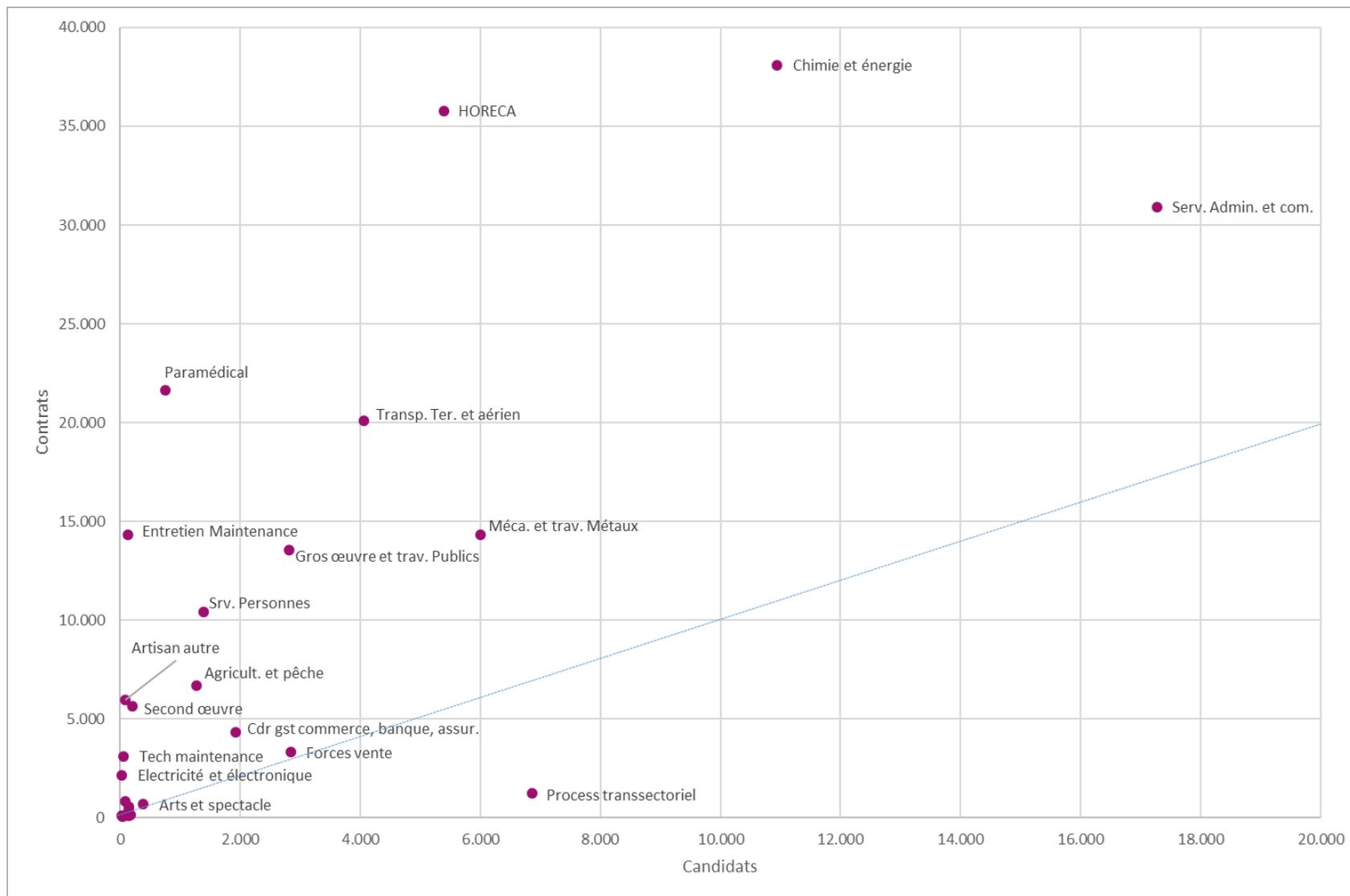
Groupe professionnel	Métier (au moins 1.500 contrats)	Nombre de citations	Nombre de contrats
Distribution et vente	Opérateur(rice) call-center	9	31.751
	Vendeur(se) en articles de sport et de loisirs de plein air	1	16.835
	Réassortisseur(se)	6	10.773
	Vendeur(se) détaillant en produits frais	2	10.436
	Caissier(ère) de libre-service	3	7.653
	Vendeur(se) en alimentation générale	2	3.944
	Total groupe professionnel		27
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	Magasinier	10	46.109
	Cariste, Manutentionnaire	13	28.681
	Opérateur(rice) de manœuvre du réseau ferré	1	2.125
	Total groupe professionnel	29	77.073
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	Technicien(ne) de surface	10	37.369
	Concierge, gardien	2	2.650
	Total groupe professionnel	13	40.022
Chimie et énergie	Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	2	20.059
	Pilote d'installation des industries chimiques	1	18.000
	Total groupe professionnel	4	38.109
HORECA	Serveur(se) en restauration, Chef de rang	9	20.198
	Serveur(se) de bar-brasserie	3	13.816
	Total groupe professionnel	18	35.789
Srv. Admin. et commerciaux	Secrétaire généraliste	11	17.669
	Employé(e) administratif, aide-comptable	17	12.785
	Total groupe professionnel	44	30.919
Santé (prof. paramédicales)	Infirmier(ère) en soins généraux	3	14.643
	Aide-soignant, Secouriste ambulancier	2	6.055
	Total groupe professionnel	8	21.633
Transport terrestre et aérien	Chauffeur de poids lourd	9	14.352
	Chauffeur de bus, de car	2	3.054
	Chauffeur de taxi	2	1.933
	Total groupe professionnel	15	20.076

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 1.500 contrats)	Nombre de citations	Nombre de contrats
Entretien Maintenance	Electricien de maintenance, Technicien(ne) de maintenance et diagnostic automobile ou poids lourd	5	10.515
	Mécanicien(ne) de maintenance	7	3.735
	Total groupe professionnel	15	14.320
Mécanique et travail métaux	Soudeur(se)	7	7.100
	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	3	7.036
	Total groupe professionnel	20	14.310
Gros œuvre et travaux publics	Manœuvre en construction - bâtiment	22	5.534
	Maçon(ne), Plafonneur(euse)	10	2.090
	Monteur(se) en structures métalliques	4	2.055
	Couvreur(se)	4	1.962
	Total groupe professionnel	48	13.551
Srv. Personnes	Ouvrier(ère) d'entretien du bâtiment, Assistant(e) ménager(ère) en collectivité, Assistant(e) logistique en milieu hospitalier	2	9.817
	Total groupe professionnel	3	10.424
Agriculture et pêche	Marin des mers	1	4.663
	Total groupe professionnel	4	6.675
Artisans (alimentation, habillement et autres)	Blanchisseur(se)	1	5.707
	Total groupe professionnel	5	5.972
Second œuvre	Installateur(rice) électricien, Electricien lignes et réseaux, Installateur(rice) en systèmes de sécurité	6	3.946
	Total groupe professionnel	22	5.630
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance		9	4.338
Forces vente	Délégué(e) commercial en biens d'équipement professionnels	3	3.270
	Total groupe professionnel	6	3.300
Techniciens d'installation, maintenance	Technicien(ne) de maintenance en électronique	3	2.860
	Total groupe professionnel	6	3.102
Electricité et électronique	Monteur(se-câbleur(se) en équipements électriques	9	1.754
	Total groupe professionnel	10	2.143
Autres		40	4.852
Total tous groupes professionnels		346	434.951
Inconnu		2	755
TOTAL		348	435.706

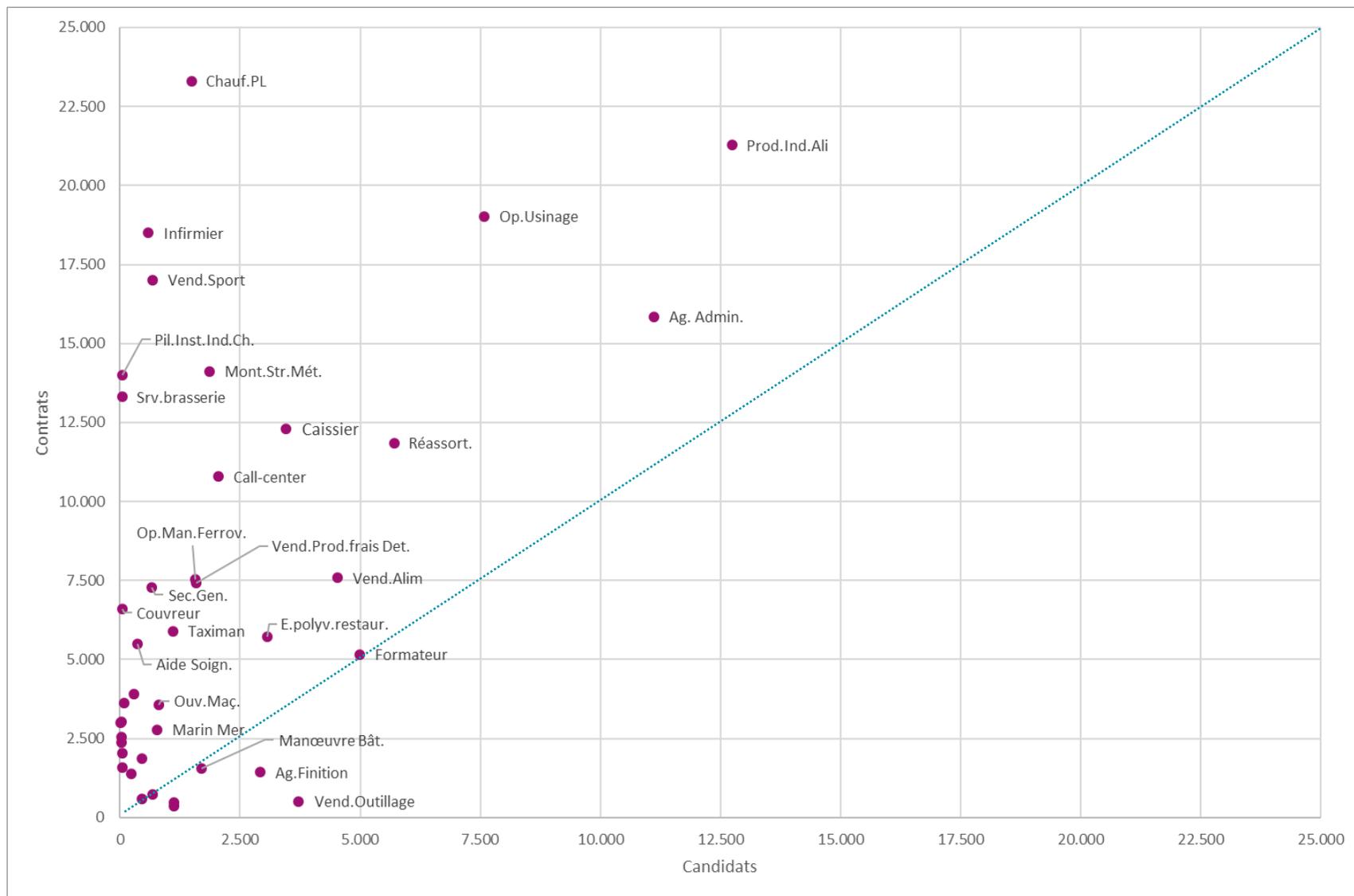
Graphique 1 – Nombre de candidats et de contrats selon le groupe professionnel, 2017

Ce graphique met en relation les données relatives aux candidats et aux contrats ; il permet d’appréhender les groupes susceptibles de présenter des difficultés de recrutement d’ordre quantitatif (au-dessus de la diagonale), tout en gardant à l’esprit que l’information concerne uniquement les métiers les plus plébiscités.



Graphique 2 – Nombre de candidats et de contrats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 200 candidats et/ou 1.500 contrats), 2017

Ce graphique met en relation les données relatives aux candidats et aux contrats ; il permet d'appréhender les métiers susceptibles de présenter des difficultés de recrutement d'ordre quantitatif (au-dessus de la diagonale), tout en gardant à l'esprit que l'information concerne uniquement les métiers les plus plébiscités.



MÉTIERS POUR LESQUELS IL Y A LE PLUS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Le rapport recueille, par évocation, une liste de métiers et pour chaque métier, le volume estimé de contrats et d'offres d'employeurs qui ne donnent pas lieu à un contrat (appelées ici demandes sans contrat). Le « contrat » concerne ici une rencontre entre la demande (venant des employeurs) et l'offre de travail intérimaire (venant des candidats). La « demande sans contrat » signifie que l'appariement entre la demande et l'offre de travail intérimaire ne s'est pas réalisé, pour diverses raisons. Dans la mesure où un candidat peut s'inscrire pour le même métier dans plusieurs agences de travail intérimaire, il peut à la fois faire l'objet de « contrats » et de « demandes sans contrat ». À noter que le nombre de demandes sans contrat, n'est pas une information systématiquement enregistrée par les agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important. Ces indicateurs doivent dès lors être interprétés avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à 15 métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. Si elles ne trouvent pas l'intitulé recherché, les agences peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

Il se peut, toutefois, que l'agence n'éprouve de difficultés que par rapport à quelques métiers ou qu'il n'observe pas de difficulté de recrutement.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers enregistrés dans le rapport d'activité. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement.

Tableau 14 – Nombre de citations, de contrats et de demandes sans contrat et taux de remplissage, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de citations ¹⁴	129	169	200	190	220
Nombre de métiers différents parmi les citations ¹⁵	61	77	85	82	89
Nombre total de contrats	50.918	45.577	27.699	96.183	57.358
Nombre total de demandes sans contrat ¹⁶	12.039	29.865	19.043	66.391	23.038
Taux de remplissage ¹⁷	13,4 %	12,4 %	14,3%	13,5%	13,6%

¹⁴ Dont 3 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2017. En volume, cela représente 897 contrats et 631 demandes sans contrat.

¹⁵ En ROME 5 chiffres.

¹⁶ Cette information est manquante pour 6 citations.

¹⁷ Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

Tableau 15 – Nombre de contrats et de demandes sans contrat selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2017

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrat / Contrats
Santé (prof. paramédicales)	7	20.925	6.909	0,33
Srv. Admin. et commerciaux	41	6.496	2.861	0,44
Transport terrestre et aérien	12	5.043	2.471	0,49
Entretien Maintenance	20	1.139	2.048	1,80
Mécanique et travail métaux	23	6.526	1.666	0,26
Distribution et vente	6	3.513	1.628	0,46
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	12	2.614	769	0,29
Techniciens de production et fabrication	3	83	600	7,23
Second œuvre	15	584	433	0,74
Forces vente	4	136	421	3,10
Techniciens d'installation, maintenance	4	472	403	0,85
Gros œuvre et travaux publics	16	715	332	0,46
Electricité et électronique	10	417	321	0,77
Cadres de production	5	56	287	5,13
Cadres admin. et prof. communication	4	25	239	9,56
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	5	56	238	4,25
Agriculture et pêche	2	4.625	204	0,04
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	1.125	155	0,14
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	125	73	0,58
Fonctions transsectorielles industries de process	1	300	60	0,20
HORECA	5	805	57	0,07
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	25	51	2,04
Chimie et énergie	2	515	48	0,09
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	11	40	3,64
Maîtrise industrielle	1	10	30	3,00
Informatique	3	11	26	2,36
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	2	102	10	0,10
Formation initiale et continue	1	5	10	2,00
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	0	10	-
Arts et spectacle	2	2	5	2,50
Srv. Personnes	1	0	2	-
Total tous groupes professionnels	217	56.461	22.407	0,40
Inconnu	3	897	631	0,70
TOTAL	220	57.358	23.038	0,40

Tableau 16 – Nombre de contrats et de demandes sans contrat selon le métier, en fonction du nombre de demandes sans contrat (uniquement les métiers comptant au moins 100 demandes sans contrat), 2017

Groupe professionnel	Métier (au moins 100 demandes sans contrat)	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrat / Contrats
Santé (prof. paramédicales)	Infirmier(ère) en soins généraux	3	15.246	5.937	0,39
	Aide-soignant, Secouriste ambulancier	1	4.744	788	0,17
	Infirmier(ère) en soins spécialisés	3	935	184	0,20
	Total groupe professionnel	7	20.925	6.909	0,33
Srv. Admin. et commerciaux	Employé(e) administratif, aide-comptable	13	1.652	1.233	0,75
	Secrétaire généraliste	14	4.274	849	0,20
	Secrétaire spécialisé(e)	8	321	528	1,64
	Comptable	4	209	156	0,75
	Total groupe professionnel	41	6.496	2.861	0,44
Transport terrestre et aérien	Chauffeur de taxi	1	697	2.000	2,87
	Chauffeur de poids lourd	10	3.761	419	0,11
	Total groupe professionnel	12	5.043	2.471	0,49
Entretien Maintenance	Mécanicien(ne) de maintenance	5	503	1.248	2,48
	Electricien de maintenance, Technicien(ne) de maintenance et diagnostic automobile ou poids lourd	7	590	663	1,12
	Total groupe professionnel	20	1.139	2.048	1,80
Mécanique et travail métaux	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	2	5.723	869	0,15
	Soudeur(se)	6	620	560	0,90
	Ajusteur(se)-mécanicien(ne)	4	132	116	0,88
	Total groupe professionnel	23	6.526	1.666	0,26
Distribution et vente	Opérateur(rice) call-center	3	3.444	1.523	0,44
	Total groupe professionnel	6	3.513	1.628	0,46
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	Opérateur(rice) de manœuvre du réseau ferré	1	340	415	1,22
	Cariste, Manutentionnaire	3	2.107	260	0,12
	Total groupe professionnel	12	2.614	769	0,29
Techniciens de production et fabrication	Technicien(ne) de laboratoire de contrôle des industries de process	1	55	450	8,18
	Technicien(ne) de production des industries de process	1	12	100	8,33
	Total groupe professionnel	3	83	600	7,23

Note : Dans le tableau ci-dessus, seuls sont indiqués les métiers comptant au moins 100 demandes sans contrat. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 100 demandes sans contrat)	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrat / Contrats
Second œuvre	Monteur(se) en sanitaire et chauffage, climatisation, panneaux solaires, frigoriste	5	144	198	1,38
	Installateur(rice) électricien, Electricien lignes et réseaux, Installateur(rice) en systèmes de sécurité	4	278	149	0,54
	Total groupe professionnel	15	584	433	0,74
Forces vente	Délégué(e) commercial en biens intermédiaires	1	62	165	2,66
	Délégué(e) commercial en services auprès des entreprises	1	29	120	4,14
	Vendeur(se) à domicile	1	31	104	3,35
	Total groupe professionnel	4	136	421	3,10
Techniciens d'installation, maintenance	Technicien(ne) de maintenance en électronique	2	412	370	0,90
	Total groupe professionnel	4	472	403	0,85
Gros œuvre et travaux publics	Manœuvre en construction - bâtiment	6	563	203	0,36
	Total groupe professionnel	16	715	332	0,46
Electricité et électronique	Monteur(se)-câbleur(se) en équipements électriques	10	417	321	0,77
	Total groupe professionnel	10	417	321	0,77
Cadres de production	Responsable, ingénieur qualité	2	22	203	9,23
	Total groupe professionnel	5	56	287	5,13
Cadres admin. et prof. communication		4	25	239	9,56
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	Opérateur(rice) sur marché de capitaux, trader	1	19	195	10,26
	Total groupe professionnel	5	56	238	4,25
Agriculture et pêche	Jardinier(ère)	2	4.625	204	0,04
	Total groupe professionnel	2	4.625	204	0,04
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	Concierge, gardien	1	1.100	150	0,14
	Total groupe professionnel	2	1.125	155	0,14
Autres		26	1.911	422	0,22
Total tous groupes professionnels		217	56.461	22.407	0,40
Inconnu		3	897	631	0,70
TOTAL		220	57.358	23.038	0,40

30 métiers comptent au moins 100 demandes sans contrat en 2017.

Les groupes professionnels qui présentent le plus de demandes sans contrat en 2017 sont : les professions paramédicales (santé), les services administratifs et commerciaux, le transport terrestre et aérien, l'entretien et la maintenance, la mécanique et le travail des métaux ainsi que la distribution et la vente. Ils représentent à eux seuls 78,5 % des demandes sans contrat.

Les groupes les plus cités comme présentant des difficultés de recrutement en 2017 sont : les services administratifs et commerciaux, la mécanique et le travail des métaux, l'entretien et la maintenance, le gros œuvre et les travaux publics ainsi que le second œuvre. Chacun est cité au moins 15 fois. Ensemble, ils représentent plus de la moitié du total des citations.

Les métiers qui comptent le plus de demandes sans contrat en 2017 sont : infirmier en soins généraux, chauffeur de taxi, opérateur call-center, mécanicien de maintenance et employé administratif/aide-comptable. Chacun compte au moins 1.200 demandes sans contrat.

Sur l'ensemble des métiers, le ratio de demandes sans contrat sur les contrats s'établit à 0,40 en 2017.

Les groupes qui enregistrent les ratios les plus élevés en 2017 sont : cadres administratifs et professionnels de la communication (9,56), les techniciens de production et fabrication (7,23), les cadres de production (5,13), les cadres de la gestion commerciale, banque et assurance (4,25) ainsi que les forces de vente (3,10). Chacun compte plus de 230 demandes sans contrat.

Parmi les métiers présentant un ratio élevé en 2017 : chauffeur de taxi (2,87), mécanicien de maintenance (2,48), secrétaire spécialisé (1,64), électricien de maintenance/technicien de maintenance et diagnostic automobile ou poids lourd (1,12). Chacun compte plus de 500 demandes sans contrat.

DEGRÉ, FRÉQUENCE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS

Le rapport invite à indiquer, pour chacun des métiers cités, le degré de difficulté, sa fréquence et ses causes.

Intitulé de la question : quel est le degré de difficulté ?

- 1) observé dans 20 % des cas ou moins
- 2) observé entre 21 et 40 % des cas
- 3) observé entre 41 et 60 % des cas
- 4) observé entre 61 et 80 % des cas
- 5) observé dans plus de 80 % des cas

Intitulé de la question : quelle est la fréquence de la difficulté rencontrée ?

- 1) une fois par an
- 2) une fois par trimestre
- 3) une fois par mois
- 4) une fois par semaine
- 5) chaque jour

Intitulé de la question : quelles sont les causes des difficultés ?

Pour chacun des 15 métiers cités comme présentant des difficultés, le rapport invite à indiquer jusqu'à 3 raisons de difficultés.

- 1) manque de candidats (Quantit.)
- 2) horaire (Horaire)
- 3) éloignement, difficultés d'accès (Accès)
- 4) salaire, rémunération (Salaire)
- 5) sécurité (Sécurité)
- 6) pénibilité physique, morale, intellectuelle (Pénibil.)
- 7) image, représentation du métier ou de la fonction (Image)
- 8) expérience insuffisante (Expér.)
- 9) niveau de qualification/formation initiale insuffisant (Qualif.)
- 10) compétences linguistiques insuffisantes (Langues)
- 11) attitudes inadéquates à l'égard du métier : flexibilité, autonomie, rigueur (Attitudes)
- 12) compétences spécifiques insuffisantes (Compét.)
- 13) compétences en technologies de l'information et de la communication insuffisantes (TIC)
- 14) période d'inactivité trop longue (Inact.)
- 15) autre : à préciser

Les citations étant relativement peu nombreuses, le degré, la fréquence et les causes des difficultés sont ici analysés uniquement sous l'angle des groupes professionnels.

DEGRE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Tableau 17 – Degré moyen¹⁸ de difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2017

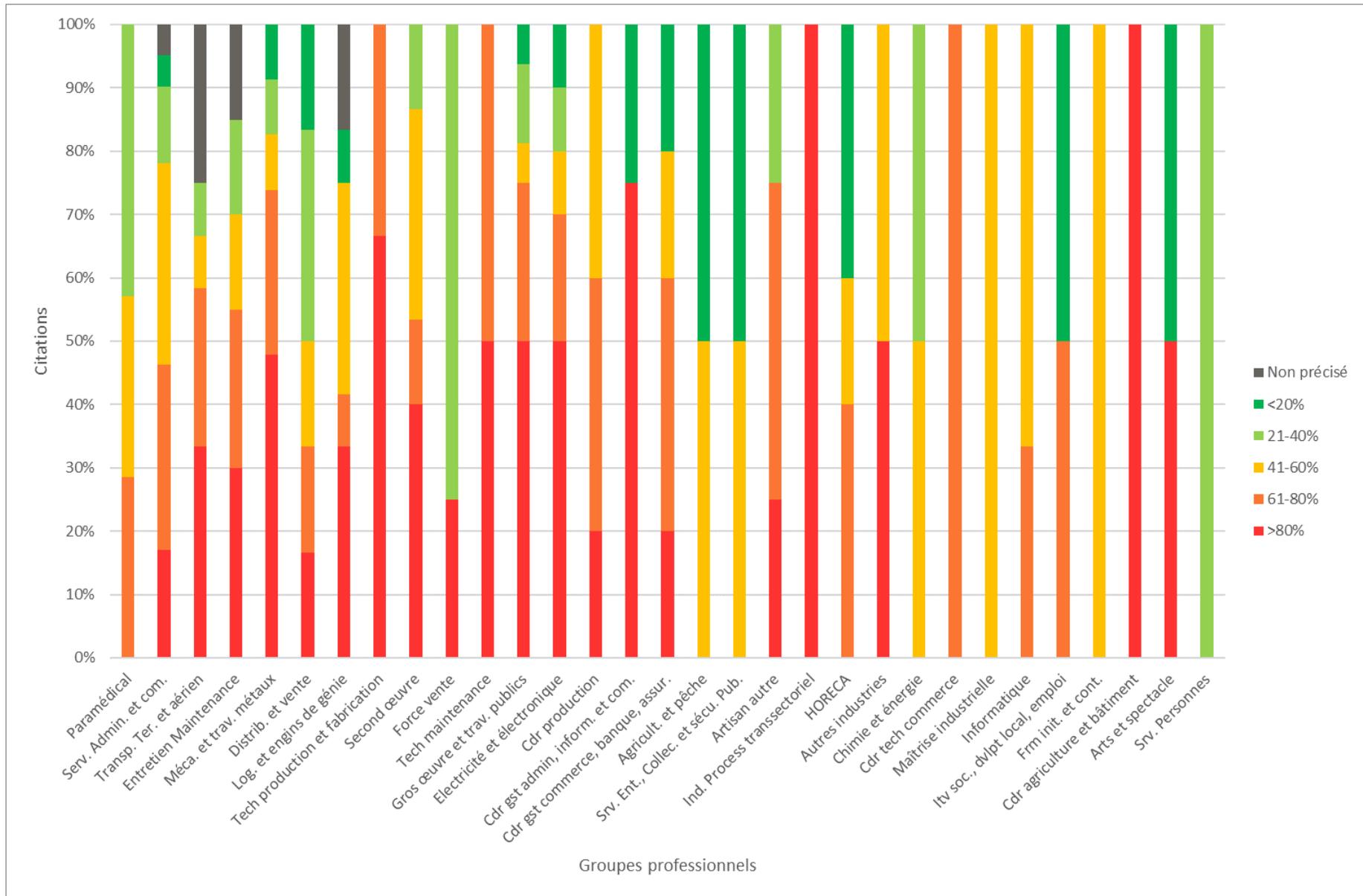
Sur l'ensemble des métiers cités, le degré moyen de difficulté est de 61,5 % en 2017 (contre 59,8 % en 2016), soit 1 difficulté 6 fois sur 10 mais le degré moyen peut varier selon le groupe professionnel. Ainsi, il est de 46,7 % pour la distribution et la vente et de 72,2 % pour le transport terrestre et aérien.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Degré moyen de difficulté
Santé (prof. paramédicales)	7	6.909	47,1%
Srv. Admin. et commerciaux	41	2.861	58,7%
Transport terrestre et aérien	12	2.471	72,2%
Entretien Maintenance	20	2.048	66,5%
Mécanique et travail métaux	23	1.666	69,1%
Distribution et vente	6	1.628	46,7%
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	12	769	64,0%
Techniciens de production et fabrication	3	600	83,3%
Second œuvre	15	433	66,0%
Forces vente	4	421	45,0%
Techniciens d'installation, maintenance	4	403	80,0%
Gros œuvre et travaux publics	16	332	70,0%
Electricité et électronique	10	321	68,0%
Cadres de production	5	287	66,0%
Cadres admin. et prof. communication	4	239	70,0%
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	5	238	58,0%
Agriculture et pêche	2	204	30,0%
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	155	30,0%
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	73	65,0%
Fonctions transsectorielles industries de process	1	60	90,0%
HORECA	5	57	42,0%
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	51	70,0%
Chimie et énergie	2	48	40,0%
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	40	70,0%
Maîtrise industrielle	1	30	50,0%
Informatique	3	26	56,7%
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	2	10	40,0%
Formation initiale et continue	1	10	50,0%
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	10	90,0%
Arts et spectacle	2	5	50,0%
Srv. Personnes	1	2	30,0%
Total des groupes professionnels	217	22.407	62,3%
Inconnu	3	631	20,0%
TOTAUX et moyenne	220	23.038	61,5%

¹⁸ Calculé à partir du centre des classes.

Graphique 3 – Degré de difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en pourcentage de citations, 2017

Ce graphique compare les groupes professionnels les uns par rapport aux autres, en fonction du degré de difficulté (en pourcentage des citations).



FREQUENCE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

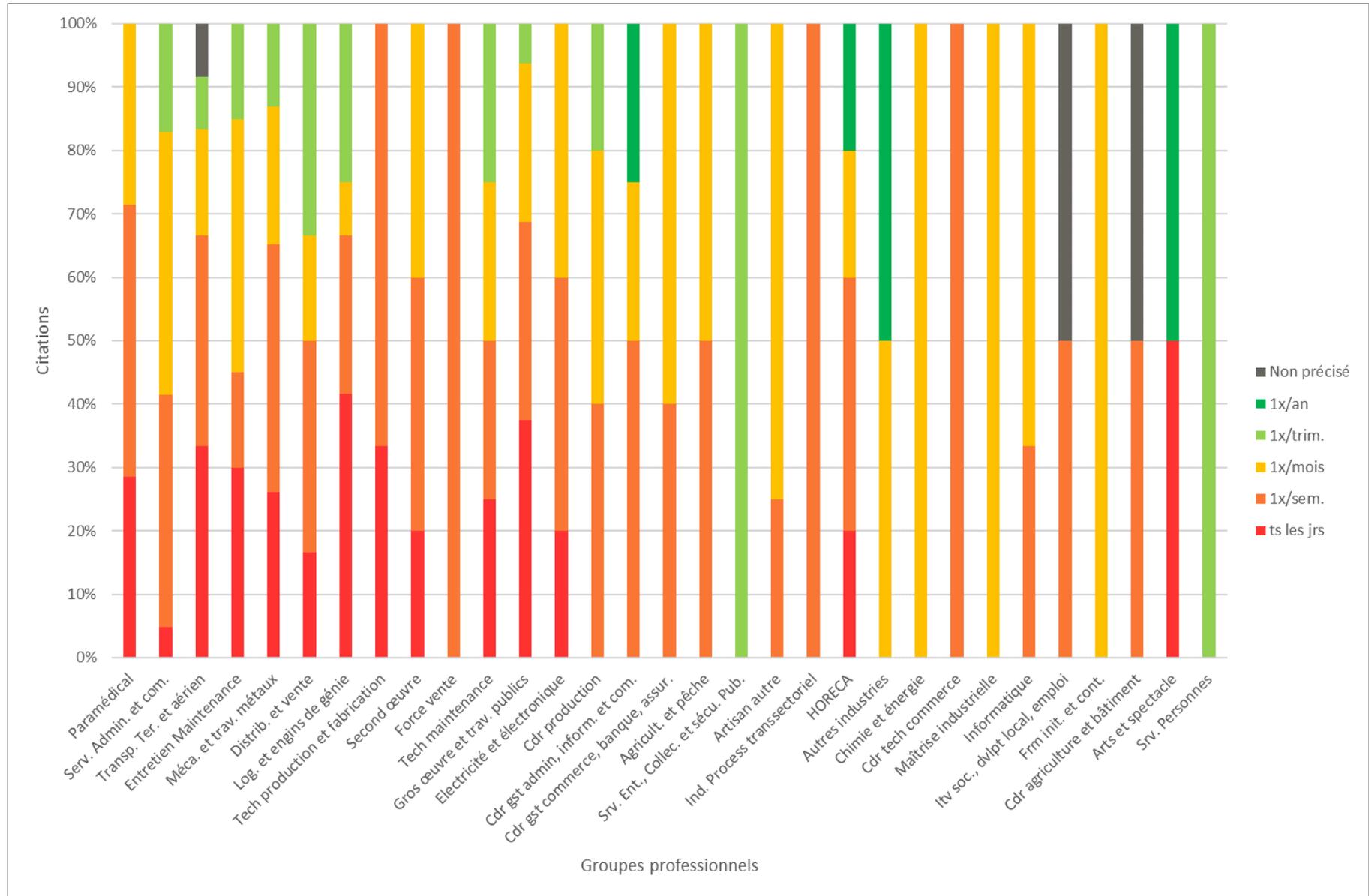
Tableau 18 – Fréquence de la difficulté de recrutement (mode statistique) selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2017

Le plus souvent, la difficulté est observée une fois par semaine (1x/mois en 2016) mais la fréquence peut varier selon le groupe professionnel. Ainsi pour les services administratifs et commerciaux, les professions paramédicales (santé) et le transport terrestre et aérien, la difficulté est observée respectivement une fois par mois, une fois par semaine et chaque jour.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Fréquence de la difficulté (mode)
Santé (prof. paramédicales)	7	6.909	1x/sem.
Srv. Admin. et commerciaux	41	2.861	1x/mois
Transport terrestre et aérien	12	2.471	chaque jour
Entretien Maintenance	20	2.048	1x/mois
Mécanique et travail métaux	23	1.666	1x/sem.
Distribution et vente	6	1.628	1x/sem.
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	12	769	chaque jour
Techniciens de production et fabrication	3	600	1x/sem.
Second œuvre	15	433	1x/sem.
Forces vente	4	421	1x/sem.
Techniciens d'installation, maintenance	4	403	chaque jour
Gros œuvre et travaux publics	16	332	chaque jour
Electricité et électronique	10	321	1x/sem.
Cadres de production	5	287	1x/sem.
Cadres admin. et prof. communication	4	239	1x/sem.
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	5	238	1x/mois
Agriculture et pêche	2	204	1x/sem.
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	155	1x/trim.
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	73	1x/mois
Fonctions transsectorielles industries de process	1	60	1x/sem.
HORECA	5	57	1x/sem.
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	51	1x/mois
Chimie et énergie	2	48	1x/mois
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	40	1x/sem.
Maîtrise industrielle	1	30	1x/mois
Informatique	3	26	1x/mois
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	2	10	1x/sem.
Formation initiale et continue	1	10	1x/mois
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	10	1x/sem.
Arts et spectacle	2	5	1x/mois
Srv. Personnes	1	2	1x/mois
Total des groupes professionnels	217	22.407	1x/sem.
Inconnu	3	631	1x/mois
TOTAL	220	23.038	1x/sem.

Graphique 4 – Fréquence de la difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en pourcentage de citations, 2017

Ce graphique compare les groupes professionnels les uns par rapport aux autres, en fonction de la fréquence de la difficulté (en pourcentage des citations).



CAUSES DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Tableau 19 – Nombre de citations selon le nombre de causes évoquées (métier connu), 2013-2017

Nombre de difficultés évoquées	2017		Evol. 2013-17 (en p. p.)	Evol. 2016-17 (en p. p.)
	Nbre de citations	Part du total (%)		
Aucune cause	2	0,9%	+0,1%	+0,2%
1 cause	36	16,6%	+1,9%	+1,7%
2 causes	52	24,0%	-3,9%	-1,1%
3 causes	108	49,8%	+1,3%	-0,5%
Plus de 3 causes	19	8,8%	+0,7%	+0,5%
Total des citations	217	100%		

Le plus souvent, trois causes sont évoquées (49,8 % des citations) mais il arrive aussi que des agences aillent au-delà des 3 raisons demandées dans la question (8,8 %).

Trois types de causes de difficultés sont utilisées ici : les difficultés quantitatives, les difficultés liées au candidat et les difficultés liées au poste.

Les trois raisons de difficultés de recrutement les plus fréquemment citées en 2017 sont : le manque de candidats sur le marché (32,7 % des citations), le manque d'expérience (18,4 %) et le niveau de qualification/formation insuffisant (14,4 %). Les difficultés relatives au candidat sont mentionnées dans 52,7 % des cas tandis que les difficultés liées aux postes (salaire, horaires, accès, ...) sont évoquées un peu plus d'une fois sur dix par les agences de travail intérimaire. Par rapport à 2013, on observe proportionnellement davantage de difficultés liées au niveau de qualification/formation initiale du candidat et moins liées à l'expérience et aux compétences linguistiques.

Tableau 20 – Nombre de causes évoquées selon le type de cause des difficultés (métier connu), 2013-2017

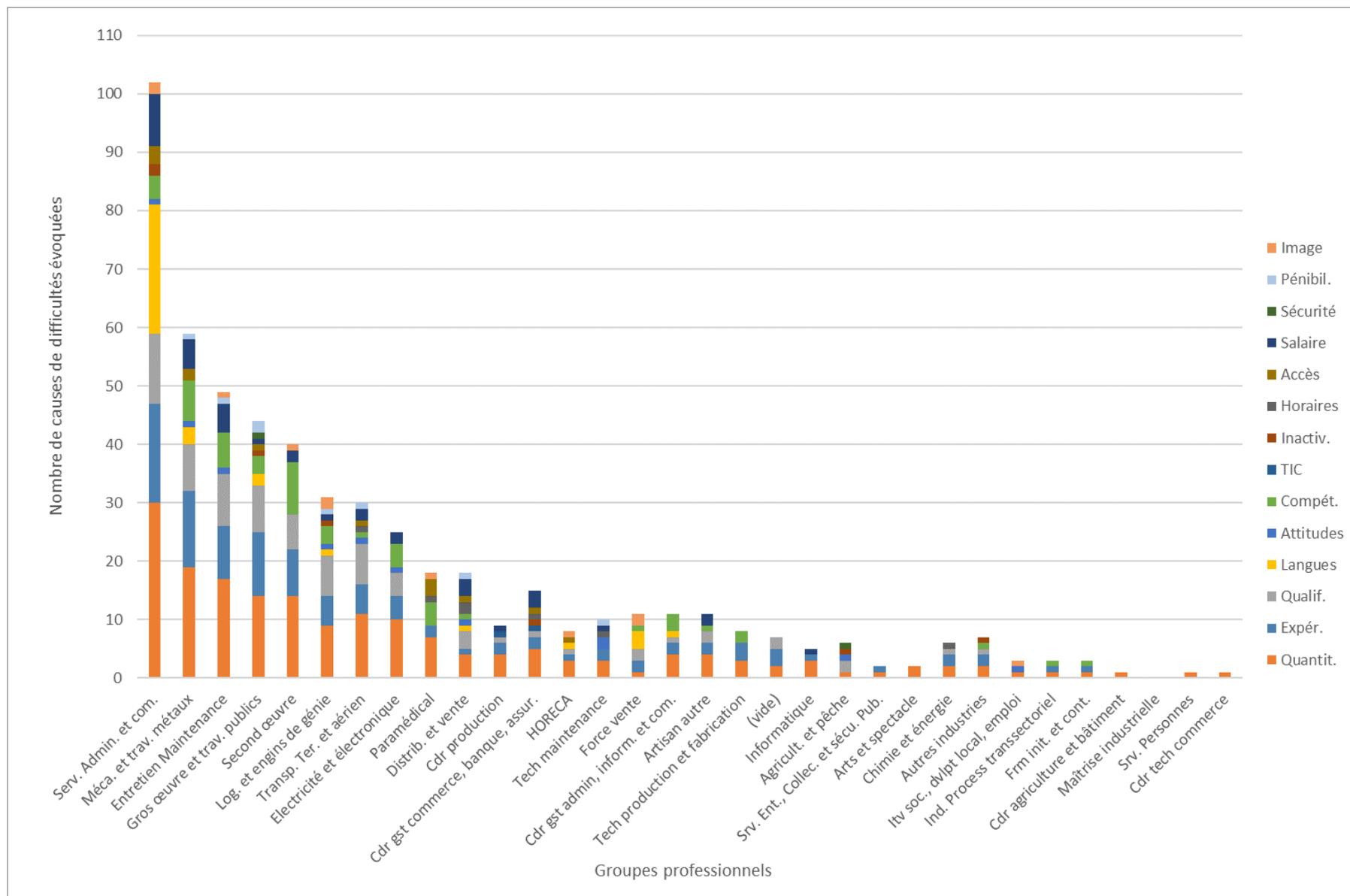
Types de causes des difficultés	2017		Evol. 2013-17 (en p. p.)	Evol. 2016-17 (en p. p.)
	Nbre de citations	Part du total (%)		
Difficultés quantitatives	179	32,7%	+5,0%	-5,7%
Difficultés liées au candidat	289	52,7%	-2,6%	+5,5%
Expérience	101	18,4%	-2,8%	-6,8%
Niveau de qualification/formation initiale	79	14,4%	+5,2%	-4,2%
Compétences linguistiques	34	6,2%	-2,1%	+0,2%
Attitudes inadéquates à l'égard du métier	11	2,0%	-1,4%	-0,1%
Compétences spécifiques	53	9,7%	-1,1%	-1,6%
Compétences en TIC	4	0,7%	-0,5%	-0,3%
Période d'inactivité trop longue	7	1,3%	+0,0%	-2,1%
Difficultés liées au poste	80	14,6%	-2,3%	+0,2%
Horaires	8	1,5%	+0,2%	-2,0%
Eloignement, difficulté d'accès	13	2,4%	-1,6%	-1,0%
Salaire, rémunération	38	6,9%	-0,1%	-1,7%
Sécurité	2	0,4%	+0,1%	+0,4%
Pénibilité physique, morale, intellectuelle	8	1,5%	-0,7%	+0,7%
Image, représentation du métier/fonction	11	2,0%	-0,1%	+1,0%
TOTAL	548	100%		

Tableau 21 – Principale cause de difficulté de recrutement (mode statistique) selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2017

La cause de difficulté la plus souvent évoquée par les agences de travail intérimaire est le manque de candidats (Quantit.). Selon le groupe professionnel, la cause principale peut varier. Ainsi pour les forces de vente, il s'agit des langues tandis que pour l'agriculture et la pêche, ce sont les qualifications (Qualif.) qui sont le plus souvent citées comme cause de difficulté.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Principale cause de la difficulté (mode)
Santé (prof. paramédicales)	7	6.909	Quantit.
Srv. Admin. et commerciaux	41	2.861	Quantit.
Transport terrestre et aérien	12	2.471	Quantit.
Entretien Maintenance	20	2.048	Quantit.
Mécanique et travail métaux	23	1.666	Quantit.
Distribution et vente	6	1.628	Quantit.
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	12	769	Quantit.
Techniciens de production et fabrication	3	600	Quantit.
Second œuvre	15	433	Quantit.
Forces vente	4	421	Langues
Techniciens d'installation, maintenance	4	403	Quantit.
Gros œuvre et travaux publics	16	332	Quantit.
Electricité et électronique	10	321	Quantit.
Cadres de production	5	287	Quantit.
Cadres admin. et prof. communication	4	239	Quantit.
Cadres de la gestion commerciale, banque, assurance	5	238	Quantit.
Agriculture et pêche	2	204	Qualif.
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	155	Quantit.
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	73	Quantit.
Fonctions transsectorielles industries de process	1	60	Quantit.
HORECA	5	57	Quantit.
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	51	Quantit.
Chimie et énergie	2	48	Quantit.
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	40	Quantit.
Maîtrise industrielle	1	30	Qualif.
Informatique	3	26	Quantit.
Intervention sociale, dvlp local, emploi	2	10	Quantit.
Formation initiale et continue	1	10	Quantit.
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	10	Quantit.
Arts et spectacle	2	5	Quantit.
Srv. Personnes	1	2	Quantit.
Total des groupes professionnels	217	22.407	Quantit.
Inconnu	3	631	Expér.
TOTAL	220	23.038	Quantit.

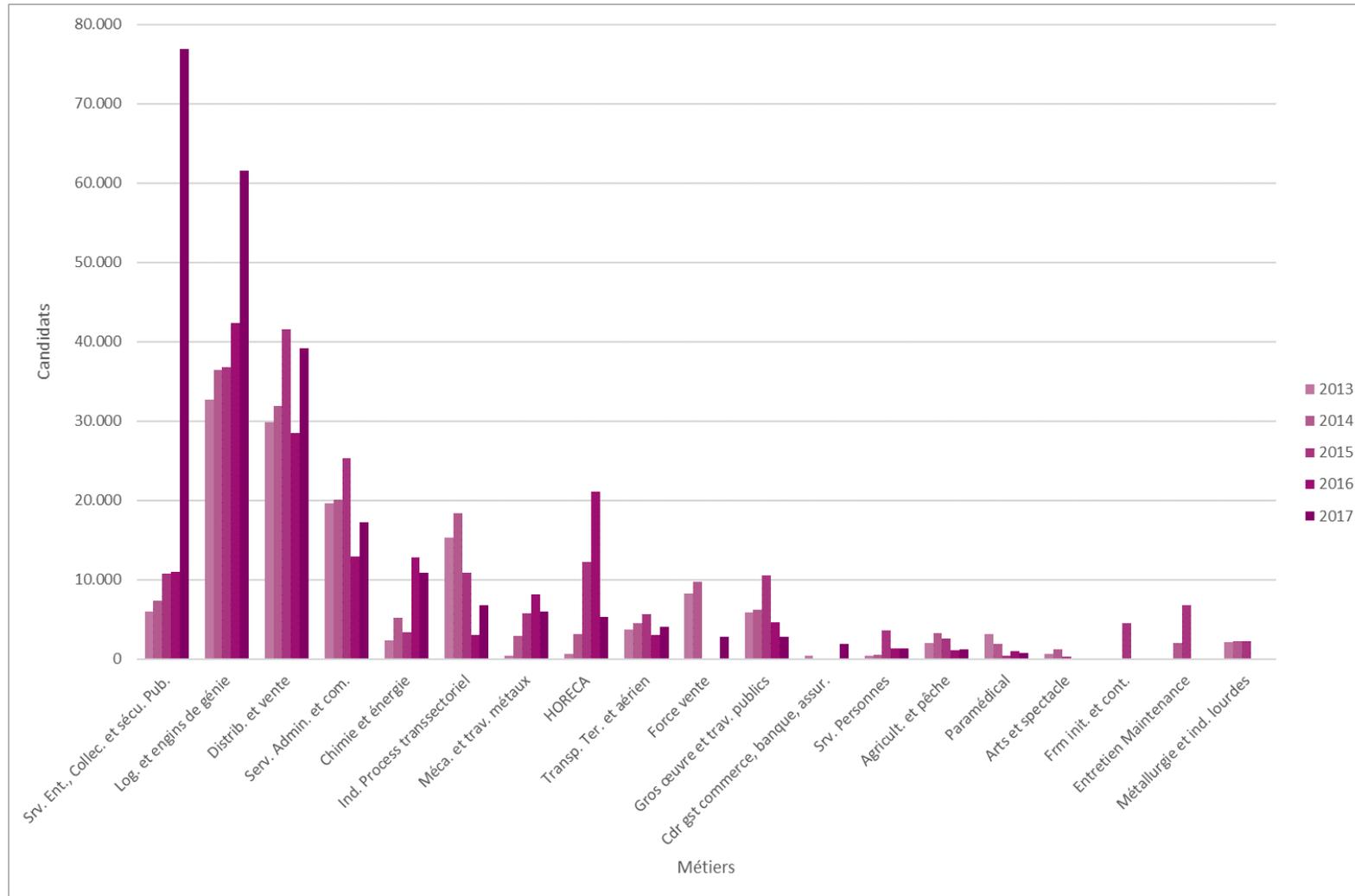
Graphique 5 – Causes de difficultés de recrutement selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de citations (par ordre décroissant, de gauche à droite), en nombre de causes de difficultés évoquées, 2017



ANALYSE HISTORIQUE DES METIERS LES PLUS PLEBISCITES

MÉTIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS ENTRE 2013 ET 2017

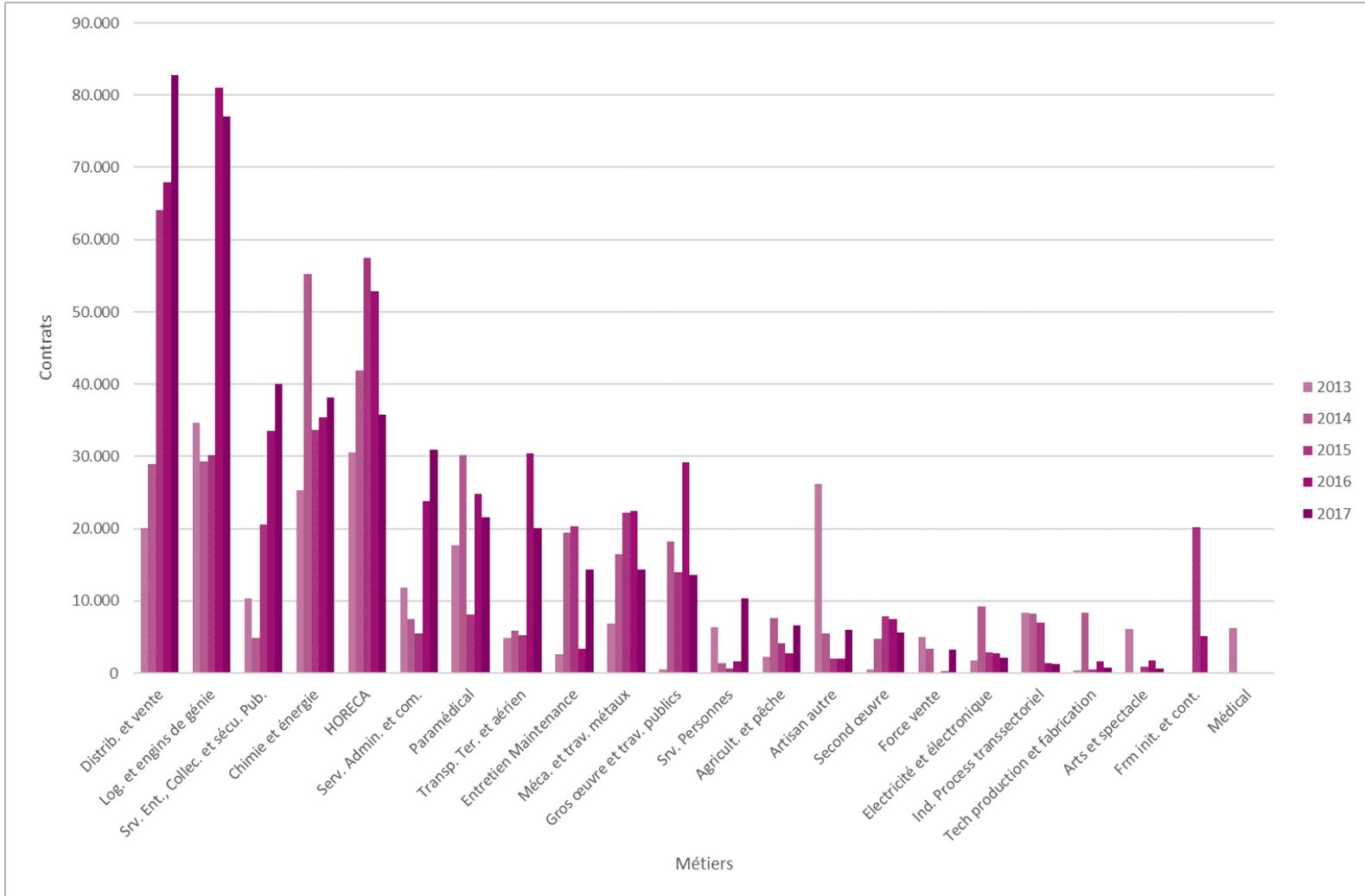
Graphique 6 – Nombre de candidats selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 1.000 candidats sur l'année 2013, 2014, 2015, 2016 et/ou 2017), 2013-2017¹⁹



Ce graphique compare les groupes professionnels les plus plébiscités par les **particuliers**, en fonction du nombre de candidats, et leur évolution entre 2013 et 2017.

¹⁹ Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important.

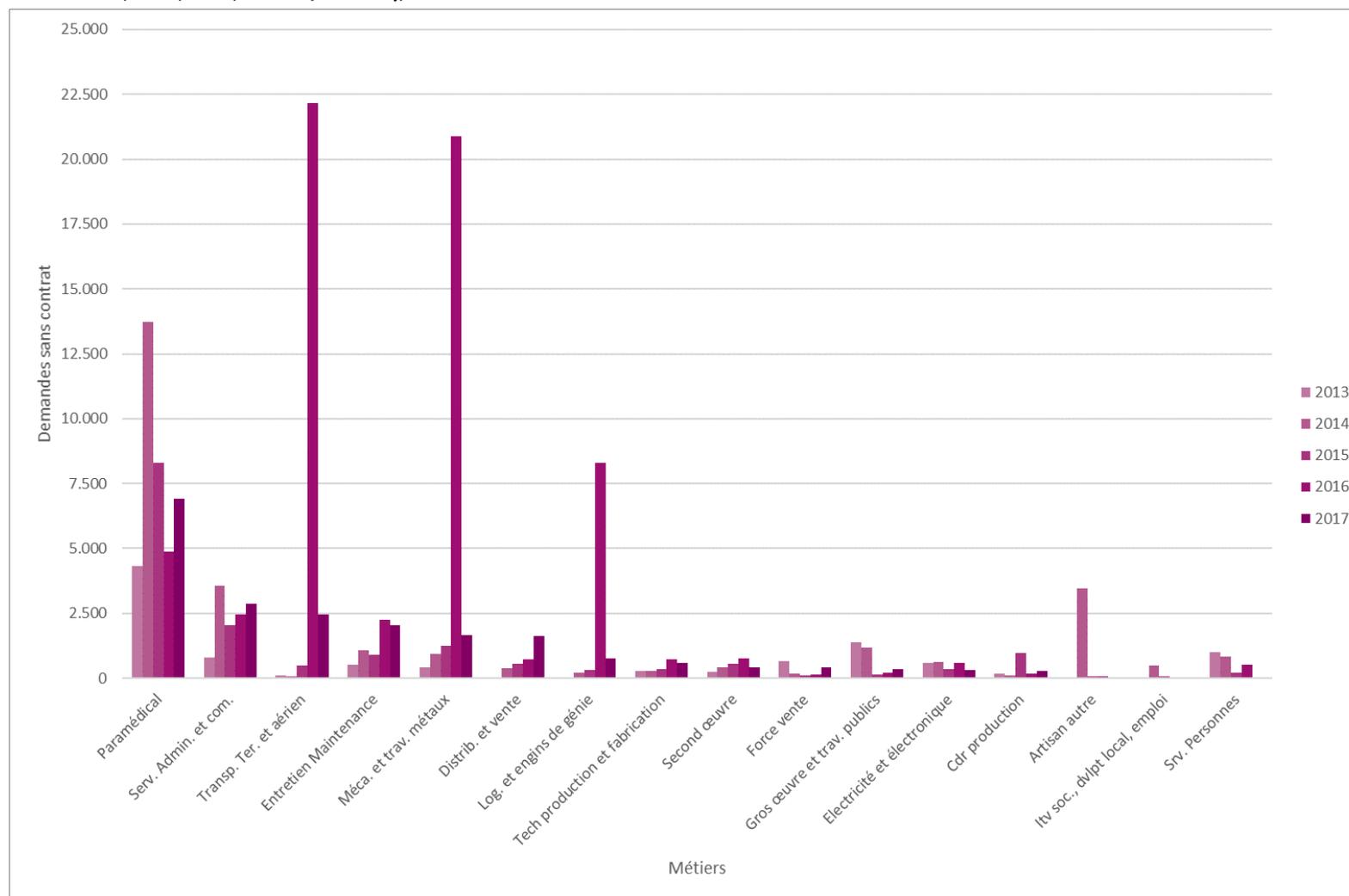
Graphique 7 – Nombre de contrats selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 5.000 contrats sur l'année 2013, 2014, 2015, 2016 et/ou 2017), 2013-2017²⁰



Ce graphique compare les groupes professionnels les plus plébiscités par les **entreprises**, en fonction du nombre de contrats, et leur évolution entre 2013 et 2017.

²⁰ Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important.

Graphique 8 – Nombre de demandes sans contrat selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 500 demandes sans contrat sur l'année 2013, 2014, 2015, 2016 et/ou 2017), 2013-2017²¹



Ce graphique compare les groupes professionnels pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement, en fonction du nombre de **de-mandes sans contrat**, et leur évolution entre 2013 et 2017.

²¹ Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important.

Tableau 22 – Groupes professionnels les plus plébiscités entre 2013 et 2017 et nombre de fois où ils ont été cités parmi les cinq premiers groupes professionnels en 5 ans

Groupes professionnels les plus plébiscités entre 2013 et 2017	Candidats	Contrats	Demandes sans contrat
Serv. Admin. et commerciaux	5 fois	1 fois	5 fois
Logistique et engins de génie	5 fois	5 fois	1 fois
Distribution et vente	5 fois	5 fois	
Chimie et énergie	2 fois	5 fois	
Horeca	2 fois	4 fois	
Santé (prof. paramédicales)		1 fois	5 fois
Mécanique et travail métaux		1 fois	3 fois
Fonctions transsectorielles des industries de process	3 fois		
Forces vente	2 fois		1 fois
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	1 fois	2 fois	
Entretien Maintenance			3 fois
Artisans (alimentation, habillement et autres)		1 fois	1 fois
Gros œuvre et travaux publics			2 fois
Transport terrestre et aérien			2 fois
Srv. Personnes			1 fois
Cadres de production			1 fois

Chaque case indique le nombre de fois où le groupe professionnel a été cité entre 2013 et 2017. Au plus la case associée à un groupe professionnel est foncée, au plus ce groupe a été cité.

Ce sont souvent les mêmes groupes professionnels qui, au fil des ans, se retrouvent dans le top 5 des candidats et des contrats. Les groupes les plus plébiscités varient plus sensiblement d'une année à l'autre au niveau des demandes sans contrat. Ainsi certains groupes professionnels sont systématiquement cités chaque année :

- candidats :
les services administratifs et commerciaux, la logistique et la distribution et la vente ;
- contrats :
la logistique, la distribution et la vente et la chimie et énergie ;
- demandes sans contrat :
les services administratifs et commerciaux et les professions paramédicales (santé).

Cette publication est disponible et téléchargeable sur le site du Forem,
à l'adresse :

<https://www.leforem.be/chiffres/chiffres-et-analyses.html>

Pour citer cette étude

A. Dussart, Difficultés de recrutement des agences agréées de travail intérimaire
Enquête 2018 (données 2017), le Forem, septembre 2019

Contact pour la presse

Service presse

071/20 67 31